



# RÈGLEMENT

## Art 1.

La librairie La Boîte à Livres organise le **neuvième Prix Lecture de la B.A.L.**

Ce prix littéraire se déroulera pendant l'année scolaire 2020/2021 et couronne les ouvrages de littérature jeunesse préférés des enfants de classe de CP, CE1, CE2, CM1, CM2.

## Art 2.

Les libraires de la section jeunesse de la Librairie La Boîte à Livres sélectionnent 5 titres par niveau. La sélection sera communiquée en septembre 2020.

## Art 3.

Les enfants liront tous 5 titres entre novembre 2020 et mai 2021.

## Art 4.

Conformément à la loi de prêt, une remise de 9 % sera appliquée sur le prix public éditeur de chacun des livres de la sélection. Les factures seront établies en fin d'année 2020.

## Art 5.

Les inscriptions au prix de lecture de la B.A.L doivent nous parvenir **avant le 30 septembre 2020**. Les livres seront fournis avant la fin du mois de novembre ; chaque établissement participant sera prévenu par courrier ou par mail de la mise à disposition des livres à la librairie.

Les élèves inscrits recevront une invitation pour retirer à la librairie un livre qui leur sera offert pour leur participation.

## Art 6.

Les bulletins de vote seront expédiés aux établissements au mois de mai 2021.

## Art 7.

Une finale réunira un délégué par classe qui viendra débattre à la librairie et proclamer les résultats des votes : le **mercredi 2 juin 2021**.